

Régulier : oui / non ?  
 Régime spécial : oui / non ?  
 Erasmus : oui / non ?  
 Enseignement à distance : oui / non ?

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET portreuse	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale		SESSION 1				SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles	
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet Précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)			Durée
		X	CLINASSP	Clinique du Droit PRO		DASUM1_201													
		X	CLINASSR	Clinique du Droit RECH		DASUM1_201													
DASUS1	DASU11			UE 11	16														
DASUS1	DASU11	O	MAD110TD	TD DJP (transitoire)					écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	contrôle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5 points CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
DASUS1	DASU11	O	MAD114TD	TD Droit des pers protégées					écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	contrôle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5 points CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
DASUS1	DASU11	O	MAD115TD	TD Droit international privé					écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	contrôle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5 points CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
DASUS1	DASU11	O	MAD120CM	CM DJP (transitoire)					écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	contrôle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5 points CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
DASUS1	DASU11	O	MAD124CM	CM Droit des personnes protégées					écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	contrôle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5 points CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
DASUS1	DASU11	O	MAD125CM	CM Droit international privé					écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	contrôle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5 points CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
DASUS1	DASU12	O	MAD120CM	CM DJP (transitoire)								écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DASUS1	DASU12	O	MAD121CM	CM Droit civil suretés								écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DASUS1	DASU12	O	MAD122CM	CM Procédures civiles d'exécution								écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DASUS1	DASU12	O	MAD125CM	CM Droit international privé								écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DASUS1	DASU12	O	MAD131	Droit de la construction	3	DASUM1_201						écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DASUS1	DASU12	X	MAD132	Droit fiscal des affaires	3	DENTM1_201						écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DASUS1	DASU12	X	MAD134	Concurrence distribution	3	DENTM1_201						écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DASUS1	DASU12	O	MAD140	Anglais S1	2	DENTM1_201			oral		100%				oral	10 minutes	100%	1	contrôle continu : note sanctionnant la pertinence et l'intensité de la participation orale de l'étudiant Session 2 : L'oral de l'examen terminal dure environ 10 minutes après une préparation d'environ 10 minutes
DASUS2	DASU21			UE 21	16														
DASUS2	DASU21	O	MAD210TD	TD Contrats spéciaux (transitoire)					écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	contrôle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5 points CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
DASUS2	DASU21	O	MAD216TD	TD Droit des assurances					écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	contrôle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5 points CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
DASUS2	DASU21	O	MAD220CM	CM Contrats spéciaux (transitoire)					écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	contrôle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5 points CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
DASUS2	DASU21	O	MAD226CM	CM Droit des assurances					écrit/oral	2	25%	écrit	2h ou 3h	75%	écrit	2h ou 3h	75%	4	contrôle continu : écrit d'1h sur 15 points et note de participation orale sur 5 points CT : écrit de 2h ou 3h au choix de l'enseignant
DASUS2	DASU22			UE 22	14														
DASUS2	DASU22	O	MAD222CM	CM Droit commercial								écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DASUS2	DASU22	O	MAD223CM	CM Droit international privé								écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DASUS2	DASU22	O	MAD224CM	CM Propriété intellectuelle								écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DASUS2	DASU22	O	MAD225CM	CM Procédure pénale								écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DASUS2	DASU22	O	MAD233	Fiscalité des particuliers	3	DASUM1_201						écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DASUS2	DASU22	O	MAD238	Droit du dommage corporel	3	DASUM1_201						écrit ou oral	1h/10minutes	100%	écrit ou oral	1h/10minutes	100%	1,5	Si l'effectif des étudiants inscrits ne dépasse pas 60 étudiants, épreuve orale (environ 10 minutes)
DASUS2	DASU22	O	MAD240	Anglais S2	2	DENTM1_201			oral		50%	oral	10 minutes	50%	oral	10 minutes	50%	1	Contrôle continu : note sanctionnant la pertinence et l'intensité de la participation orale de l'étudiant. La note de CC est conservée en session 2, même si elle est inférieure à la moyenne L'oral de l'examen terminal dure environ 10 minutes après une préparation d'environ 10 minutes

**A PRECISER**

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

Les modalités de contrôle des connaissances contenues dans ce tableau sont complétées par le règlement des études du Master 1 Droit notamment pour les points à préciser listés ci-dessus.

Certaines modalités laissent un choix à l'enseignant en charge du cours (choix écrit/oral ou choix quant à la durée de l'épreuve). Conformément au règlement commun des études, les modalités retenues seront communiquées aux étudiants en début d'année dans les délais prescrits.

<b>EN LICENCE</b>
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

**4 CAS POSSIBLES :**

**Hors ECI**

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

- D/ **ECI\*** **Evaluation continue intégrale**  
Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves  
- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre  
Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

**\* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1)  $(N1+N2)/2$  } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$  }
- (2)  $(N1+N2+N3)/3$  } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)



**A PRECISER**

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explication des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

<b>EN LICENCE</b>
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

Les modalités de contrôle des connaissances contenues dans ce tableau sont complétées par le règlement des études du Master 2 notamment pour les points à préciser listés ci-dessus.

Il n'est pas prévu de session de rattrapage. Toutefois, les directeurs de la formation peuvent autoriser à titre exceptionnel un candidat absent à une ou plusieurs épreuves pour une cause légitime dûment justifiée (cause médicale par exemple), ou tout étudiant ayant obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 08/20 lors de la première session et ne présentant pas d'absence injustifiée, ni de note éliminatoire, à passer, au titre d'une session de rattrapage, un grand oral de vingt minutes. Ce grand oral, qui se déroulera devant un jury composé des directeurs de la formation et de tout autre intervenant dans le diplôme qu'ils jugeront utile de s'adjoindre. Cette épreuve portera potentiellement sur l'ensemble des enseignements dispensés au cours du master 2. Au cas où la non validation de l'épreuve au titre de la 1e session résulterait d'une absence pour une cause légitime dûment justifiée, la session de rattrapage ne portera que sur les unités d'enseignement pour lesquelles l'étudiant aura été absent. L'UE 43 ne peut faire l'objet d'une seconde session.

**4 CAS POSSIBLES:**

	<b>Hors ECI</b>	
	<b>session 1</b>	<b>session 2</b>
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

- D/ **ECI\*** **Evaluation continue intégrale**  
 Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves  
 - Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre  
 Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

**\* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique):**

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	$(N1+N2)/2$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	$(N1+N2+N3)/3$	
(2)	$(N1+N2+N3)/3$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

